

Balance commerciale

La balance commerciale comptabilise la valeur des exportations et des importations de biens d'un pays avec le reste du monde. En France, cet indicateur est mesuré chaque mois par la Direction générale des douanes.

Lorsque la valeur des exportations est supérieure à celle des importations, le solde de la balance commerciale est positif. On parle d'excédent commercial. Cet excédent constitue un vecteur de croissance économique. Il révèle l'attractivité des biens d'un pays vis-à-vis du reste du monde. Inversement, lorsque la valeur des exportations est inférieure à celle des importations, le solde de la balance commerciale est négatif. On parle alors de déficit commercial. Ce déficit, s'il est structurel, peut être perçu comme un défaut de compétitivité qui freine la croissance économique.

Un déficit commercial de 61 milliards d'euros en France

En France, le solde de la balance commerciale est déficitaire depuis plus de dix ans. En 2013, il s'élève à - 61 milliards d'euros. Le degré de dépendance éner-

gique de la France explique en grande partie ce solde négatif, lequel est partiellement compensé par quelques points forts de l'économie hexagonale : luxe, aéronautique, produits pharmaceutiques, agriculture.

Sur les 28 pays de l'Union européenne, 17 sont en déficit... Et la France est avant-dernière de ce classement, juste devant le Royaume-Uni (environ 80 milliards d'euros). A l'inverse, l'Allemagne présente un excédent commercial de près de 200 milliards d'euros grâce au niveau élevé de ses exportations : elle est le premier exportateur européen et le troisième mondial derrière la Chine et les Etats-Unis.

Pour autant, l'interprétation économique de la balance commerciale doit être nuancée, puisqu'elle mesure uniquement la valeur des échanges de biens et non celle des services (transports, tourisme, banques, assurances, services aux entreprises...).

